



LE PONT DE DÉCHARGE DU LOIR RECONSTRUIT

Maurice Leroy, Ancien Ministre et Président du Conseil général de Loir-et-Cher inaugure ce jeudi 27 février la reconstruction du pont de décharge du Loir à Thoré-la-Rochette.

À cause d'importantes dégradations, le pont de décharge du Loir, qui soutient la RD 82 au lieu-dit Le Breuil, avait été fermé à la circulation fin octobre 2009. Par la suite, une voie provisoire a été mise en œuvre pour ne pas avoir à couper la circulation.

Cet aménagement a permis de maintenir la circulation jusqu'à l'hiver 2012/2013 au cours duquel des crues du Loir ont rendu cette voie impraticable à plusieurs reprises. Une déviation a dû être mise en place mais elle obligeait un contournement important et engendrait des difficultés de circulation.

En mars 2013, Maurice Leroy décide d'engager rapidement des travaux afin de remédier à ces complications. Etudes, procédures administratives et travaux ont été réalisés en moins d'un an.

Réalisés à partir de la fin septembre 2013 par l'entreprise GTM Normandie Centre, les travaux ont consisté en la démolition de l'ancien ouvrage, la construction d'un nouvel ouvrage avec des caractéristiques similaires, la démolition de la voie provisoire et la reprise de la couche de roulement sur l'emprise des travaux.

Entièrement financés par le Conseil général de Loir-et-Cher pour un montant de 450 000 euros, ces travaux ont été réalisés dans le respect et la valorisation de l'environnement ; la structure en buses arches rappelle les anciennes voutes maçonnées.

Durant les travaux, la circulation a été maintenue au maximum sur la voie provisoire avec seulement deux périodes de déviation de 3 jours en décembre et une coupure totale pendant 6 jours avant **la réouverture à la circulation sur le nouveau pont de décharge du Loir le 3 février 2014.**

CONTACTS PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12